



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

A SON EMINENCE  
JEAN CARDINAL SIMEONI  
PREFET  
ET AUX AUTRES EMINENTISSIMES CARDINAUX  
MEMBRES

De la Sacrée Congrégation de la Propagande.

---

*Eminentissimes Seigneurs,*

Le samedi, 18<sup>e</sup> jour d'avril de la présente année, Sa Grandeur Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, me manda auprès de lui, à son palais archiépiscopal.

Je m'y rendis.

Sa Grandeur m'annonça qu'Elle venait de recevoir une lettre de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande et que dans cette lettre, Son Eminence demandait à S. G. d'intervenir dans le procès Landry-Hamel pour obtenir des héritiers Landry le règlement à l'amiable du malheureux différend porté devant la cour de Rome.

Sa Grandeur ajouta que si cette difficulté n'obtenait pas une solution immédiate par la voie d'un arrangement à l'amiable, elle serait soumise à la S. C. de la Propagande et que, dans ce cas, ça prendrait beaucoup de temps avant d'obtenir jugement.

Je répondis à S. G. que je n'avais aucune proposition à faire, que ce n'était pas à moi à demander arrangement, que je comprenais néanmoins, dans les